

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

## TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



### LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

M. le régiment n°2023/005, de la commission du 23 décembre 2023 relatif à l'application des articles 207 et 208 du traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minima.

M. le régime cadre exempté relatif aux aides au faveur des PME n° SA12170, adopté sur la base du règlement général d'exemption par catégorie n°651/2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 20 juin 2014, modifié par les règlements 2021/1084 du 14 juin 2021, 2021/1087 du 21 juillet 2021, 2023/1072 du 7 juillet 2023, publié au JOUE du 7 juillet 2023, 2023/1077 du 13 juillet 2023, publié au JOUE du 29 juillet 2023 et 2023/1078 du 29 juillet 2023, publié au JOUE du 30 juin 2023.

M. le régime cadre exempté relatif aux aides à l'activité régionale n° SA12168, adopté sur la base du règlement général d'exemption par catégorie n°651/2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 20 juin 2014, modifié par les règlements 2021/1084 du 14 juin 2021, 2021/1087 du 21 juillet 2021, 2023/1072 du 7 juillet 2023, publié au JOUE du 7 juillet 2023, 2023/1077 du 13 juillet 2023, publié au JOUE du 29 juillet 2023 et 2023/1078 du 29 juillet 2023, publié au JOUE du 30 juin 2023.

M. le régime cadre exempté n° SA12163, relatif aux aides à l'activité régionale pour la période 2022-2025, adopté sur la base du règlement général d'exemption par catégorie n°651/2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 20 juin 2014, tel que modifié par les règlements 2021/1084 du 14 juin 2021, publié au JOUE du 20 juin 2021, 2023/1072 du 7 juillet 2023, publié au JOUE du 7 juillet 2023 et 2023/1077 du 13 juillet 2023, publié au JOUE du 29 juillet 2023.

M. le régime cadre exempté relatif aux aides à la recherche, au développement et à l'innovation n° SA12173, adopté sur la base du règlement général d'exemption par catégorie n°651/2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 20 juin 2014, modifié par les règlements 2021/1084 du 14 juin 2021, publié au JOUE du 20 juin 2021, 2023/1072 du 7 juillet 2023, publié au JOUE du 7 juillet 2023 et 2023/1077 du 13 juillet 2023, publié au JOUE du 29 juillet 2023 et 2023/1078 du 29 juillet 2023, publié au JOUE du 30 juin 2023.

M. le régime d'aides exempté n° SA12127, relatif aux aides à l'investissement en faveur des entreprises locales pour la période 2024-2026, adopté sur la base du règlement général d'exemption par catégorie n°651/2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 20 juin 2014, modifié par les règlements 2021/1084 du 14 juin 2021, publié au JOUE du 20 juin 2021, 2023/1072 du 7 juillet 2023, publié au JOUE du 7 juillet 2023, 2023/1077 du 13 juillet 2023, publié au JOUE du 29 juillet 2023 et 2023/1078 du 29 juillet 2023, publié au JOUE du 30 juin 2023.

M. le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation de Nouvelle Aquitaine adopté par délibération 2023/190 de la séance plénière du conseil régional du 20 juin 2023.

M. la convention entre la Région Nouvelle Aquitaine et la Communauté Urbaine Limoges Métropole, relative à la mise en œuvre du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation.


M. la délibération n°4 du 27 juin 2024 relative au lancement de l'appel à projets « Filiales d'Excellence ».

M. la convention relative au projet de développement d'une intelligence artificielle employée dans les bureaux de vote et de gestion des urnes pour le 12 octobre 2024.

## DÉCISION

# Décision de versement d'une dotation - AAP FILIERES D'EXCELLENCE - WALTT

1 DOCUMENT - Publié le 6 Juin 2025

 **26745.pdf**  
(.pdf, 2,1 Mo)

 **TÉLÉCHARGER**